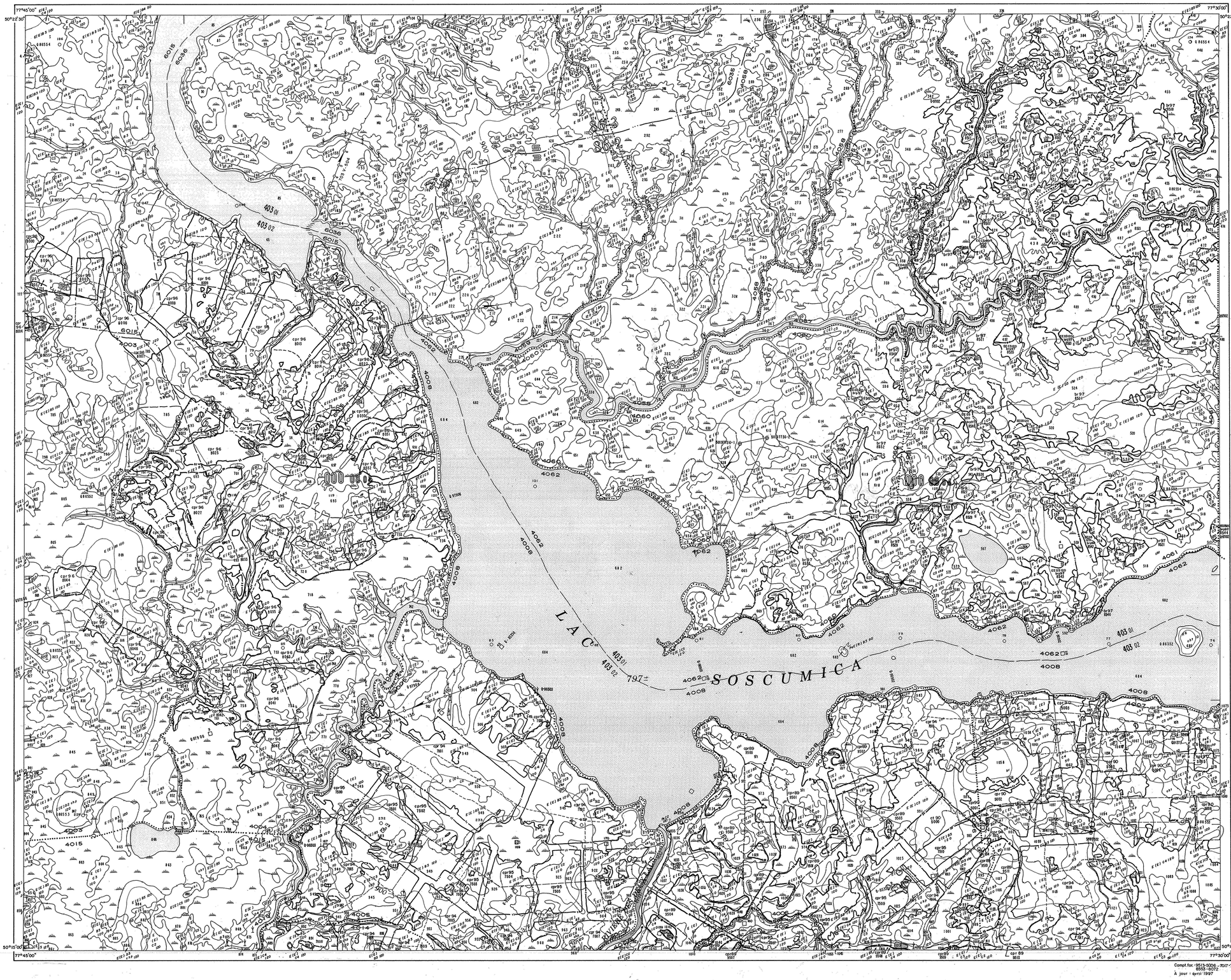

Compt. for.: 9513-5006 - 7017-7517-8553-8072
À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique d'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de essences ..... cpe
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpp
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et déplacement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe par bandes ..... cpb
Bricolage partiel (dégrossissage partiel) ..... bp
Plantation à résineux purs ..... pp
Plantation à feuillus purs ..... pf
Plantation de bouleaux ..... pb
Ensemencement ..... ens
Fabrication commerciale ..... fc
Récolte dans les friches boisées (aire de friches) ..... r

N.B. Ces interventions n'impliquent aucune perturbation et sont des origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (3)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (3)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze (larix)	R (L)
— — à pruche	R (Pr)
— — à cèdre	R (C)
Pessière	R (E)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée (cdom.)	R (E)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (MX)
— — à pruche	R (Pr)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à sapin et/ou épinette	R (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	(EPB)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	(EPN)
— — (plantation d'épinette noire)	(EPR)
— — (plantation d'épinette rouge)	(EPR)
Sapinière	R (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	R (S)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pruche	R (Pr)
— — à mélèze	R (MX)
— — (plantation de sapin baumier)	(SB)
Pinède à pin blanc	R (P)
— — — avec pin rouge	R (PR)
— — — et/ou rouge (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	R (P)
— — — avec épinettes noires	R (E)
— — — avec épinettes noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — avec mélèze	R (MX)
— — — avec pin gris	R (PG)
— — — avec pruche	R (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — (plantation)	(P)
Pinède à pin rouge	R (PR)
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	R (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — — avec mélèze	R (MX)
— — — avec pin rouge	R (PR)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — — avec pruche	R (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — — (plantation de pin sylvestre)	R (P)
Cédrière	R (C)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à mélèze	R (MX)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pruche	R (Pr)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — (plantation)	R (C)
Pruchière	R (Pr)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	R (Pr)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à mélèze	R (MX)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — (plantation)	R (Pr)
MÉLÈZE	MX
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	MX (MX)
— — à thuya (cèdre)	MX (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	MX (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	MX (P)
— — à pin rouge	MX (PR)
— — à pin gris	MX (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	MX (S)
— — (plantation de mélèze européen)	MX (J)
— — (plantation de mélèze japonais)	MX (J)
— — (plantation de mélèze laricin)	MX (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris	F1 (Pg)	F1 (Pg)
— — — — avec pin blanc	F1 (P)	F1 (P)
— — — — avec pin rouge	F1 (P)	F1 (P)
— — — — avec épinettes	F1 (E)	F1 (E)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — — avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec épinettes	BP (E)	BP (E)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BP (E)	BP (E)
— — — — avec pin blanc	BP (P)	BP (P)
— — — — avec pin rouge	BP (P)	BP (P)
— — — — avec pin gris	BP (Pg)	BP (Pg)
Bouleau à bouleau jaune avec épinettes	BJ (E)	BJ (E)
Feuillus d'essences tolérantes avec pin blanc	F1 (P)	F1 (P)
— — — avec pin rouge	F1 (P)	F1 (P)
Peuplerie avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— — — avec épinettes	Pe (E)	Pe (E)
— — — avec pin blanc	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin rouge	Pe (P)	Pe (P)
— — — avec pin gris (sèche)	Pe (Pg)	Pe (Pg)
— — — avec résineux	Pe (R)	Pe (R)
Cédrière rouge résineuse	Cr (R)	Cr (R)
Feuillus résineux	M (R)	M (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F)
— — — sur station humide	M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — d'essences tolérantes	Ft
— — à bouleaux	Fb
— — (plantation)	F
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	BP
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerie	Pe
Cédrière rouge	Cr
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (P)
— — à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— — à peupliers	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (Ft)
Plantation d'érable à sucre	Ers
— — de bouleau jaune	Ebj
— — de peuplier	Pe
— — de peuplier hybride	Peh
— — de tilleul d'amérique	Ta

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec	sd
Dénudé et semi-dénudé humide	sh
Autoroute	T

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)	
Ligne de transport d'énergie (emprise)	
Terrain agricole	A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.	

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Chablis partiel	ch
Épidémie légère	e
Brûlis partiel	br

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche inventoriées: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 76 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cf
Brûlis	bf
Coupe totale	cf
Épidémie sévère	ei
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
120 "	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (cm)	30-70 (ans)
80-30 "	30-80 "
80-50 "	50-80 "
90-50 "	50-90 "
90-70 "	70-90 "
100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus de 2 dominance de tiges inéquiennes, majorité des tiges ont moins de 30 cm.
Vieux inéquienne: Plus de 2 dominance de tiges inéquiennes, majorité des tiges ont plus de 30 cm.
Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Modérée	31 à 45%	*
Forte	46 à 55 %	**
Abrupte	51 % et plus	***

Superficie soustraite de pentes > 31%

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

SIEB 13 cp 50 m C2

- 13 — classe de perche
- cp — coupe partielle
- 50 m — classe d'âge
- C2 — classe de densité

P C5 cr60 d01

- P — classe de perche
- C5 — classe de hauteur
- cr60 — classe de densité
- d01 — origine
- P — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: COOB, LARO, SANSON & ASS. — SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: — SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986 — Année de publication: 1987 — Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 1/11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	8
Unité de gestion	86-2*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	5*
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	08
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	403 01*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	4060*
Région écologique	12e
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-9	32-K-12	32-K-11
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-L-8	32-K-5	32-K-6
S.E. S.O.	S.E. S.O.	S.E. S.O.
N.E. N.O.	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-L-1	32-K-4	32-K-3

32 K/5 S.E.